

Ecrit par le 21 juin 2026

Les gorges de la Nesque en voie verte Dimanche 4 juin



[Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), le Comité départemental de Cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'Office de tourisme intercommunal Ventoux Sud proposent de découvrir Les Gorges de la Nesque 100% mobilités douces.

Pour cette 9e édition, le dimanche 4 juin de 8h à 18h, le CD 942 gorges sera interdit à tous les véhicules motorisés (y compris électrique, hors VAE) par arrêté du Conseil Départemental de Vaucluse, partenaire de l'événement.

Une journée bucolique

ouverte à tous les types de pratiques cyclables, pour découvrir ou redécouvrir à son rythme, la route touristique des Gorges de la Nesque. Cet itinéraire en faux plat est accroché aux parois du canyon

Écrit par le 21 juin 2026

provençal pour aboutir au belvédère du Rocher du Cire.

Écrit par le 21 juin 2026



Ecrit par le 21 juin 2026

Le parcours

invite à parcourir 21 kilomètres de petite route entre la sortie de Villes-sur-Auzon (altitude 284m) et Monieux (altitude 644m). Déclivité positive mais progressive permettant une pratique pour tous les âges et de tous les niveaux. Parcours possible dans les deux sens, montée et descente.

Celui-ci inclut des pauses ludiques et informatives

informations sur le cyclotourisme et les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000 au Belvédère du Rocher du Cire, pause saveurs du terroir au Rucher des Lavandières (miel). Cette journée est ouverte à toutes les formes de pratiques cyclistes, en VTC, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandems, vélo couché, et personnes à mobilité réduite.

Les infos pratiques

Possibilité de louer des vélos à Sault chez Albion Cycles : 04 90 64 09 32. Pour plus d'informations : Point Infos Tourisme de Monieux : 04 90 64 14 14

et Point Infos Tourisme de Villes-sur-Auzon : 04 90 40 49 82. Programme complet sur www.parcduventoux.fr

MH

Ecrit par le 21 juin 2026

dimanche 4 juin 2023

PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DU
MONT
VENTOUX

**GORGES DE LA
NESQUE**

**VOIE
VERTE**

**P MONIEUX
VILLES-SUR-AUZON**

21 km de route
réservés aux
mobilités douces
de 8h à 18h

Vélos
Rollers
PMR


unesco
Réserve de biosphère
du Mont Ventoux


Région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renseignement :
www.parcduventoux.fr


Département
VAUCLUSE


CCVS


COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
VAUCLUSE


PROVENCE
À VELO
VENTOUX


Parc
naturel
régional
du Mont-Ventoux
Pargue dou Ventour